

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 18/06/2024
Reçu en préfecture le 18/06/2024
Publié le 18/06/2024
ID : 007-210701579-20240617-DB_028_CM170624-DE



Séance du Conseil Municipal du 17 juin 2024 - 18 h 00 - convocation du 11 juin 2024

DÉLIBÉRATION N° 24-028

MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL DU MERCREDI

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite à un sondage effectué par la FCPE auprès des parents d'élèves maternelle et élémentaire pour l'ouverture de l'Accueil du Mercredi et en accord avec la commission des affaires scolaires, il a été décidé de mettre en place ce service.

Le projet de règlement ayant été présenté en réunion de l'exécutif et envoyé à l'ensemble des élus qui en ont pris connaissance, Monsieur le Maire propose d'approuver la mise en place de l'Accueil du Mercredi ainsi que le règlement qui le définit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la mise en place de l'Accueil du Mercredi à compter de la rentrée de septembre 2024
- **APPROUVE** le règlement de l'Accueil du Mercredi
- **DIT** que des crédits ont été prévus au budget communal 2024
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier
- **TRANSMET** un exemplaire de cette délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa ainsi qu'au Comptable Public pour sa comptabilité.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MÉNARD - MONTCHAUD - MORIZET - ROCHETTE - ~~ROUX~~ - REYMOND

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration :

Absent(s) : M. ROUX

Secrétaire de Séance : M. F. MENARD

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes POUR :	14
Votes CONTRE :	/
Abstentions :	/

Le Maire,

Éric CUER.

Le secrétaire de séance,